

Pour un « Grenelle » de l'emploi, moins de mesures, plus de méthode, plus de vision

Paris, le 18 janvier 2012 - **Le collectif Pacte Civique, qui réunit de nombreuses associations et personnalités engagées dans la lutte contre le chômage, est convaincu que l'on ne réglera pas la question de l'emploi en France par quelques nouvelles mesures prises à la hâte dans une conjoncture pré-électorale.**

Face au chômage qui mine en profondeur la société française, il faut changer de méthode et faire ce que nous n'avons jamais essayé

Tous les partenaires, tous les intéressés, y compris les représentants des demandeurs d'emploi organisés, doivent être réunis autour de la table, pour définir les finalités, évaluer les moyens à mettre en œuvre et la contribution que chacun peut et doit apporter. En se donnant le temps nécessaire. C'est ainsi que les pays qui ont mieux réussi que nous ont procédé, c'est comme cela que nous pourrons avancer. **Le chômage sape la démocratie, c'est par des méthodes démocratiques, par un débat de qualité, en pratiquant, enfin, sur ce sujet difficile une authentique éthique de la discussion, que nous pourrons en venir à bout en mobilisant la créativité collective nécessaire.**

Un « Grenelle de l'emploi » pour faire de l'emploi de qualité pour tous une priorité nationale

Nous proposons que soit mis en place immédiatement après l'élection présidentielle, quel qu'en soit le résultat, **un processus de « Grenelle de l'emploi »**. Ce processus doit être préparé dès maintenant par les services compétents qui doivent établir un état des lieux. Il devra disposer d'un délai suffisant pour pouvoir travailler en profondeur et ne pas être soumis à la dictature de l'urgence, mauvaise conseillère en la matière.

Ce Grenelle de l'emploi aura pour **objectif de faire de l'emploi de qualité pour tous, à temps choisi, une priorité nationale réelle et partagée.**

Le collectif Pacte civique propose 4 propositions structurantes

Nous souhaitons que, parmi les multiples sujets qui seront évoqués, les quatre propositions suivantes fassent l'objet d'un examen attentif en raison de leur caractère structurant :

- **Affecter une part des crédits des politiques de l'emploi à l'organisation et à l'expression des demandeurs d'emploi** afin que ceux-ci puissent participer à l'évaluation de l'existant et à la co-construction de ces politiques qui les concernent au premier chef ;

- **Inciter les partenaires sociaux à négocier dans les branches et les entreprises des accords de défense et de promotion de l'emploi** afin de bénéficier d'un bonus sur les allègements de charges sociales existants, un malus étant décompté en cas d'absence d'accord ;

- **Etendre le champ de l'assurance-chômage afin de réduire la place devenue excessive des minimas sociaux, et doter le service public de l'emploi des moyens lui permettant d'accompagner correctement les demandeurs d'emploi.** Pour obtenir les ressources nécessaires, faire contribuer progressivement les revenus du capital ainsi que les trois fonctions publiques et leurs agents à l'assurance-chômage, dans un esprit de solidarité ;

- **Créer progressivement une obligation d'embauche de chômeurs de longue durée par les administrations et par les entreprises,** sous réserve du paiement en cas contraire d'une contribution dont le produit sera affecté au financement des emplois aidés.

Il est clair que l'effet de ces mesures sera limité si, parallèlement, les efforts nécessaires n'ont pas été accomplis pour **réguler étroitement les activités financières et les relier à leur fonction économique.**

Nous souhaitons en outre que ces propositions s'inscrivent dans le cadre d'une **réflexion prospective** sur le sens, la nature et les formes du travail, de l'emploi, et de l'activité, sur leur place dans les temps et équilibres de vie individuels et collectifs, ainsi que sur les droits, responsabilités et devoirs qui les accompagnent.

**Vous souhaitez en savoir plus sur le Pacte civique,
n'hésitez pas à nous contacter !**

Contact presse :

Pascale Hayter - 09 51 17 71 81 – 06 83 55 97 91 - pascale.hayter@confer.fr

Coordination du Pacte civique :

Joaquim Frager - 01 44 07 00 06 – 06 72 15 98 97 – contact@pacte-civique.org

Vous souhaitez adhérer au [Pacte civique](#)
Vous souhaitez que votre [entreprise ou organisation](#) adhère au Pacte civique
www.pacte-civique.org

Nous sommes de en plus en plus nombreux à être indignés par les inégalités croissantes, la corruption et le règne toujours incontrôlé de la finance, conscients des limites de la nature face à la démesure du productivisme et à la pollution de biens communs vitaux, inquiets de la montée de la dette, du chômage, de l'exclusion, des violences, choqués par la dégradation de notre démocratie.

De plus en plus nombreux à être décidés à résister au délabrement de nos sociétés et aux démesures de la globalisation financière, nous sommes aussi confiants dans les capacités de chacun à progresser et à construire ensemble, déterminés à trouver des équilibres justes en matière sociale et écologique, exigeants sur la cohérence entre ce qui est dit et ce qui est fait.

Persuadés que le changement de la société ne peut naître que d'un nouvel élan venu de chacun d'entre nous et décidés à s'engager et à coopérer, un collectif d'organisations et de militants de la société civile ont élaboré un **Pacte civique** et vous proposent de les rejoindre pour réinventer ensemble notre démocratie et construire un futur désirable pour tous.

Le Collectif Pacte civique